

Le Héron pourpré

Ardea purpurea

Description Localisation	<p>Statut Espèce visée par la Directive Oiseaux (An I) et protégée au niveau national</p>
<p>En France, les principaux sites de nidification du Héron pourpré se situent en Camargue, dans la Dombes, en Brenne et sur la façade atlantique. Comme ailleurs en Europe, ses populations sont en régression. En Poitou-Charentes, la population se concentre en Charente-Maritime (principal département au niveau français pour l'accueil de cette espèce). Les héronnières se situent essentiellement dans le marais Poitevin Charentais et le marais de Rochefort.</p> <p>Sur ce site, cinq boisements étaient occupés en 2002 par des colonies totalisant 141 couples nicheurs (<i>bois des Mottes</i> et <i>bois de l'Angle</i> (St Vivien), <i>bois des Mornards</i> (Ciré d'Aunis), <i>Pré du fond</i> et <i>Pré de Moins</i> le long du Canal de Charras (Breuil-Magné). Cette dernière colonie figurait dans les années 1970 parmi les principales colonies du marais de Rochefort (effectifs maximum de 140 couples), ce qui avait motivé le classement du site en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) en 1982.</p>	
Biologie et habitats fréquentés	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le Héron pourpré est un migrateur. Après avoir passé l'hiver en Afrique, il regagne ses zones de reproduction en avril. Etroitement lié aux grands marais d'eau douce, il niche habituellement dans les roselières, mais en Charente-Maritime, l'absence de ces milieux a conduit les colonies à s'installer dans les arbres. Les bois inondés et denses, situés en périphérie de marais sont des sites privilégiés. <input type="checkbox"/> Pour se nourrir, le Héron pourpré affectionne les berges des canaux et fossés pourvus d'un écran végétal lui permettant de se dissimuler. Son régime alimentaire est composé d'invertébrés, de poissons, d'amphibiens et des micro-mammifères
Facteurs défavorables / Problématiques de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Raréfaction de sites de nidification favorables - Dérangement en période de reproduction - Périodes et modes d'exploitation des boisements occupés par des colonies inadaptés (dégagement des sous-bois...)

Orientations de gestion favorables à cette espèce

- Maintenir les boisements humides de pourtour du marais par une exploitation raisonnée et une gestion hydraulique adaptée
- Mettre en place des mesures de gestion des colonies (conventions de gestion avec les propriétaires des bois abritant des colonies)
- Acquérir les sites les plus importants dans le but d'une gestion conservatoire spécifique